

Acteur Prévention Secours- Aide & Soins à Domicile

OBJECTIF VISE :

Intervenir efficacement face à une situation d'accident et, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail.

PUBLIC VISE :

Cet enseignement destiné aux salariés aidants et soignants du secteur de l'aide et du soin à domicile, ainsi qu'à tous ceux qui souhaitant travailler dans ce secteur.

Pré Requis : Aucun

CONTENU DE LA FORMATION :

Domaine de compétences "Prévention" (11 heures)

- Situer son rôle d'acteur de la prévention sur son lieu de travail
- Identifier les situations dangereuses liées à ses activités professionnelles, ses lieux de travail, ses déplacements ainsi que le contexte relationnel avec la personne aidée ou l'entourage familial et professionnel
- Repérer les situations à risques liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain.
- Agir et réagir lors d'une exposition à une situation dangereuse
- Informer la personne aidée ou l'entourage familial des situations dangereuses identifiées et proposer une solution simple pour une approche partagée.
- Alerter la hiérarchie
- Mettre en place des méthodes de travail sécurisantes pour la personne aidée et l'intervenant visant une efficacité maximum de l'intervention.

Domaine de compétences "Secours" (10 heures)

- Situer le cadre juridique de son intervention
- Réaliser une protection adaptée
- Examiner une victime avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Faire alerter ou alerter en fonction des procédures existantes
- Secourir la victime de manière appropriée

DEMARCHE PEDAGOGIQUE :

Programme réalisant un enseignement modulaire, progressif, apportées par des méthodes d'enseignement et des techniques pédagogiques actives effectuées à partir de mises en situations, questionnements, analyses, de démonstrations et d'ateliers d'apprentissage.

VALIDATION DE LA FORMATION :

La validation des deux domaines de compétences entraîne la délivrance du certificat "Acteur Prévention Secours - ASD" valable au niveau national pour une durée de 24 mois. Le titulaire du Certificat "Acteur Prévention Secours - ASD" est réputé détenir, par équivalence, le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

APS ASD

DUREE :

21h (soit 3 jours) non consécutifs. Une organisation en deux jours plus un jour est préconisée, elle permet notamment une expérimentation sur le terrain et une meilleure intégration des connaissances.
4 à 10 personnes maximum

Conformément au Guide des données et conduites à tenir de l'INRS

INTERVENANT :

Titulaire du Certificat de formateur "Acteur Prévention Secours - ASD" délivré par l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS)
Tous nos formateurs sont des professionnels de santé ou du secours à personnes.

MOYENS PEDAGOGIQUES UTILISES :

- Power point et vidéos.
- Mannequins et défibrillateurs de formation
- Divers matériels de simulation pour les mises en situation

DOCUMENTS REMIS EN FIN DE FORMATION :

Memento SST-APS ASD
Attestation de présence